

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre mois.....1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours.....0.05
Trois fois par semaine.....0.07
Une fois la semaine.....0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....0.50
Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 25 Février 1885

FEU L'HONORABLE M. CAUCHON

Une dépêche nous apprend la mort de l'honorable M. Cauchon, arrivée la nuit dernière, à la suite d'une attaque de paralysie.

M. Cauchon était souffrant depuis plusieurs mois et n'était en réalité depuis longtemps que l'ombre de lui-même. Ruiné par de malheureuses spéculations lors du fameux crack de Winnipeg, il en avait été tellement affecté, tellement bouleversé, qu'il n'a jamais pu depuis, se relever de ce choc.

M. Cauchon avait 69 ans. Si l'on excepte ces dernières années, sa vie a été excessivement remplie. On sait avec quelle plume vigoureuse il a rédigé pendant de longues années—de 1842 à 1873—le Journal de Québec dont il avait su faire une puissance. Ses polémiques avec George Brown ne seraient être oubliées notamment. On sait aussi le rôle important qu'il a joué dans l'Assemblée Législative du Canada avant l'Union et depuis, dans la Chambre des Communes. Il fut tour à tour maire de Québec, commissaire des terres de la Couronne et ministre des Travaux Publics, président du Conseil, etc., etc.

Il a attaché son nom à l'œuvre de la confédération par la superbe brochure qu'il publia pour la faire accepter. Il est vrai que quelques années auparavant il avait écrit dans un sens diamétralement opposé. Son nom est aussi inséparablement lié à l'entreprise du chemin de fer du Nord dont il fut pendant de longues années, malgré une série ininterrompue de revers, l'énergique, l'infatigable promoteur.

Pendant bien des années M. Cauchon fut l'un des chefs du parti conservateur, mais une ambition aveugle le poussa dans les rangs de ses adversaires. Ce fut l'une des grandes fautes de sa vie. Le parti libéral auquel il avait presque donné le pouvoir en 1873 ne voulut pas le subir longtemps comme l'un de ses ministres, et il dut accepter la charge de lieutenant-gouverneur de Manitoba. Depuis se sont accumulés tous les malheurs qui ont précipité sa fin.

Quelles qu'aient pu être ses fautes, M. Cauchon les a cruellement expiées au soir de sa vie, et nous ne voulons aujourd'hui nous souvenir que du bien qu'il a voulu faire à son pays, à ses compatriotes.

UN MECONTENT

Le correspondant parlementaire du Montreal Herald n'est pas satisfait de la nomination de M. Poirier comme sénateur. Voici ce qu'il en dit :

"J'appréhends que M. Poirier s'est démis de sa position de maître de poste des Communes et qu'il a été fait sénateur en remplacement de M. Muirhead. Sans vouloir manquer de respect envers M. Poirier, je doute que cette nomination réponde aux désirs des gens du Nouveau-Brunswick."

Nous savions déjà que M. Poirier n'était pas le candidat de l'honorable M. Mitchel, et nous en avons aujourd'hui une nouvelle preuve. Comme M. Mitchell se vante d'avoir l'esprit large et généreux, nous sommes surpris cependant de le voir combattre une nomination qui consacre un principe de justice, de bonne politique, le droit des Acadiens d'être représentés au Sénat. Si l'on se base sur la population—et c'est la seule base permise—les Acadiens auraient droit à deux sénateurs. Et cependant il a fallu que près de vingt années s'écoulent pour que l'heure de la justice sonne pour eux!

Nous sommes heureux de dire que les autres députés anglais conservateurs du Nouveau-Brunswick ont fait oublier par leur généreuse conduite ce que nous pourrions avoir à reprocher à M. Mitchell.

UNE FAUSSE PRETENTION

Le Free Press prétend que, si l'on abolissait la juridiction de la Cour Suprême dans les causes civiles, cette cour n'aurait pas sa raison d'être. Cette prétention n'est guère sérieuse, car elle est contraire à l'idée qui présida, dès le principe, à la création d'une Cour Suprême.

C'est sir John Macdonald lui-même qui le déclare dans son dernier discours : Quand il fut question de fonder une Cour Suprême, on voulait suivre l'exemple des Etats Unis et instituer un tribunal qui jugerait en dernier ressort dans toutes les causes ayant trait à la constitution ou relevant du pouvoir fédéral. Ontario et Québec avaient bien leur Cour d'Appel dans les matières civiles, mais comme les provinces maritimes n'en avaient pas, celles-ci demandèrent que la juridiction de la Cour Suprême s'étendit à ces matières. C'est ce qui fut fait, et voilà pourquoi on s'éloigna du but primitif de cette institution.

En élargissant les limites de la juridiction de la Cour Suprême, on a pu satisfaire les provinces maritimes, mais il est douteux que l'on ait rendu le même service à Ontario et Québec. Écoutons ce que disait en 1881 un homme politique remarquable, l'honorable M. Macdougall :

"Il semble absurde d'appeler des jugements d'une cour composée de cinq juges, surtout dans les matières relevant des lois civiles particulières à la province de Québec, à une cour composée de six juges dont deux seulement connaissent ou sont réellement initiés aux principes de ces lois. Ce qui paraît plus absurde encore, c'est que lorsqu'on appelle des jugements des cours d'Ontario à la Cour Suprême, bien que les deux juges d'Ontario qui font partie de ce dernier tribunal soient de la même opinion, leur jugement sera mis de côté si les juges des autres provinces qui ne sont pas familiers avec les lois d'Ontario, sont d'opinion contraire."

Nous ne sommes pas tout à fait de l'avis de M. Macdougall quant à Ontario—car les juges des provinces maritimes pourront plus facilement étudier, approfondir une cause d'Ontario que si elle provient de Québec. Les lois d'Ontario et des provinces maritimes reposent sur la même base, sur le droit anglais, tandis qu'elles diffèrent radicalement des lois civiles de Québec.

Sir John Macdonald a parfaitement saisi la question lorsque, au cours du débat de 1881, il disait : "Si la Cour Suprême est maintenue, nous devons trouver une solution propre à faire disparaître le mécontentement qui existe dans tous les cas, parmi les Canadiens-français du Bas-Canada."

Dans son désir immodéré de nuire à un adversaire politique, le Free Press rapetisse cette question de la plus haute importance, question ayant trait à la bonne administration de la justice—il veut lui donner un caractère purement local et la réduire à une simple question de piastres et de cents pour ce qui concerne Ottawa. Nous ne sommes pas prêt à descendre à ce terre à terre. *Altitus tendimus.*

Que le Free Press se sache une bonne fois. Ses ennemis de la Cour su rême ne sont pas ceux qui veulent l'amender, la perfectionner. Ceux là sont ses véritables amis. Ses pires ennemis, ce sont ceux qui veulent la maintenir quand même avec toutes ses imperfections, toutes ses déficiences, toutes ses anomalies, qui la rendent inacceptable à une section importante du pays. Ceux-là se recrutent parmi les ignorants et les fanatiques, on peut toujours être sûr d'y voir le Free Press briller au premier rang.

UNE GUERRE TERRIBLE

Il s'agit bien vraiment pour l'Angleterre de conquérir le Soudan ; elle aura bientôt assez à faire de se défendre dans l'Inde.

Les nouvelles qui arrivent de Londres s'accordent toutes à dire qu'un conflit entre les Russes et les Anglais est imminent. Dans ce cas, le premier champ de bataille serait l'Afghanistan.

La Russie assure-t-on, a cinq cent mille hommes massés sur la frontière de ce dernier pays. En supposant que le chiffre fut quelque peu exagéré il suffirait encore à inspirer des inquiétudes à l'Angleterre, qui sait que l'Inde touche au pays des Afghans.

Le Mail, pour un, ne se berce pas d'illusions. Un conflit entre la Russie et l'Afghanistan, dit-il, nécessiterait l'intervention anglaise. Et ce serait une intervention armée, cela va de soi.

Le télégraphe nous annonçait il y a quelques jours, que lord Dufferin avait demandé au gouvernement impérial vingt mille hommes de renfort, et que les troupes dirigées sur Suakin étaient secrètement destinées à l'Inde. La nouvelle a été contredite le lendemain, mais sa vraisemblance s'impose aujourd'hui aux optimistes même, d'autant que le czar vient de commander en Allemagne deux mille canons Krupp.

Dans les conditions où se trouve l'Angleterre, tant en Irlande qu'au Soudan et au Cap, une guerre avec la Russie serait terrible.

Des nouvelles officielles reçues à Paris annoncent que la situation des forces françaises au Tonquin s'est beaucoup améliorée. Le général Brière de l'Isle annonce qu'il est en train d'expulser du Tonquin tous les Chinois et qu'il s'occupe de fermer la frontière avec des cordons de troupes. Ceci fait, il pourra disposer de 5,000 hommes pour aider l'amiral Courbet à attaquer les villes ou ports qu'il croira utiles d'occuper.

LES FAITS DU JOUR

L'exposé financier ne sera donné par sir Leonard Tilley que mardi de la semaine prochaine.

Nous venons de recevoir le numéro de luxe que la "Patrie" a publié à l'occasion du septième anniversaire de son existence. Il est orné de jolies vignettes et contient des écrits de tous les rédacteurs et collaborateurs du journal.

Nous avons déjà parlé de l'expédition scientifique organisée par la société géographique de Québec pour l'exploration du lac Mistassini. Le départ aurait lieu vers le 10 de juin et le retour au bout de 80 jours. On promet beaucoup d'amusements à tous ceux qui y prendraient part. Le coût serait de \$500 par billet. Les applications doivent être faites pas plus tard que le 1er de mai. Ceux qui aiment la chasse et la pêche en trouveront pour leur compte. La cuisine ne laissera rien à désirer. Un steamer partira de Québec via le Saint Laurent et la rivière Sagouay, et les passagers iront et reviendront par les lacs Saint Jean et Mistassini en canots d'écorce conduit par la main habile des sauvages voyageurs du Canada.

O. POTVIN, Barbier et Marchand de Tabac

No 164 RUE BROAD, (Vis-à-vis la GARE du PACIFIQUE.)

Des ouvriers sont attachés à cet établissement, pour la coupe des cheveux et la barbe. Dans le département du commerce, se trouve un assortiment complet de Tabacs, Cigares, Pipes, de divers prix et qualités. Aussi Estampilles de la Poste, pour lettres et journaux.

Ottawa, 7 février, 1885. 2 m

ON DEMANDE

Une fille pour le soin des enfants. On devra s'adresser immédiatement au No 108 rue Wellington. On exige de bonnes recommandations.

Ottawa, 23 février 1885. A r

E. G. LAVERDURE MAGASIN GÉNÉRAL DE FERONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Outils, Clous, Câble, Chaîne, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastics, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE, 69 & 71 Rue WILLIAM

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles n'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise. Nouvelle importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chaises. Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longs à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX du PRINTEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix. Verres, Bijouterie, etc., de premier choix ; Vaisselle anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés. EDOUARD THEREAU, 290 Rue DALHOUSIE, 21 Nov. '84

LE MUSEE ROYAL

Cain & Hartray, Propriétaires. Une semaine, commençant LUNDI, 16 FEVRIER 1885

La comédie intitulée : FUN ON THE BRISTOL Par la Célèbre Compagnie Tannerhill

Matinées : Mardi, Jeudi et Samedi. Prix d'entrée : LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents, L'APRÈS-MIDI, 10 et 20 Cents.

DIPHTHERIE ANTI-DIPHTHERIQUE

Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge. Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Préparé par le DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa, 26 juillet 1884.

FETES! FETES! FETES! MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay. Liqueurs françaises et italiennes, Bartou et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brissac, Ayala, Chateau-d'ay, F. H. Mumm, Chartreuse, Kummel, Bénédictine, Curacao, Moraskino Vermont, Torino, Eau-de-Vie, Gin, en fûts et en caisses. CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Celles bon, bon goût, excellentes, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX W. O. McKAY, Propriétaire. Ottawa 5 Déc 1884 1an

MAGASIN GÉNÉRAL D'ÉPICERIES LIQUEURS PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC.

On trouvera au magasin du soussigné tous les articles d'épicerie, liqueurs et provisions les mieux choisis, pour les familles, à des prix qui défient la compétition. Tout en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général du patronage libéral qu'on m'a accordé jusqu'à présent, j'espère en méritant la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de mes marchandises. Une visite est sollicitée. Toute ma chandise portée à domicile. Alfred L. PINARD, 27 déc-2 m

ACTE de 1883 CONCERNANT LA Vente des Boissons

Toute application pour licence d'hôtel, de magasin ou de buvette en vertu de l'acte ci-dessus mentionné, devra être envoyée à mon bureau, No 46 rue Sparks, avant le 1er jour de mars prochain. Les pétitions pour toutes autres licences que cet acte permet d'accorder, devront être envoyées au moins quatre jours avant l'Assemblée de bureau des commissaires. Par ordre du bureau. HECTOR McRAE, Inspecteur en Chef. Ottawa, 20 Février, 1885.

Bureau d'Agent d'Immeuble MACDONALD

NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE.....253 RUE NICHOLAS

Aux Inventeurs J. Coursolle & Cie.

Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

L. B. TACKABERRY ENCANTEUR, COURTIER

MARCHAND A Commission Agt comme arbitre et commissaire-priseur

Bureaux : RUE SPARKS (Enface de l'Hotel Russell.) OTTAWA.